Niveau(x) d'enseignement: 3 Numéro EDUQ : 8670157
Centre d'intérêt: 320

La Formation initiale et continue des maîtres responsables de l'enseignement des sciences au primaire: document d'orientation / Colloque de la CONFEMEN, tenu à Lévis, Québec, oct. 1983. -- [Québec]: Ministère de l'éducation, 1984.
ii, 23 p. ; 28 cm.

Code: 28-1667.

ISBN 2-550-06547-6

Vedette(s)-secondaire(s): Québec (Province) Ministère de l'éducation * Conférence des ministres de l'éducation des pays d'expression française * Colloque sur la formation initiale et continue des maîtres responsables de l'enseignement des sciences au primaire (1983 : Lévis)

Descripteur(s): Sciences * Formation des enseignants * Perfectionnement des enseignants * Programme de formation * Elaboration de programmes * Primaire (Ordre d'enseignement)

Réunie à Haïti en décembre 1982, l'assemblée des ministres de l'Education des pays d'expression française (CONFEMEN) a mis au programme des travaux de 1982-1983 un projet dont l'objectif était de "produire un programme-cadre pour la formation continue des maîtres chargés de l'enseignement des sciences au primaire, prenant en compte les orientations définies tant pour les contenus de formation que pour le matériel didactique". Pour donner suite à ce projet, 17 experts se sont réunis en colloque à Lévis, du 15 au 22 octobre 1983, pour établir les fondements du programme. Le document ne constitue pas encore un programme-cadre de formation mais fournit les fondements et les orientations nécessaires à son élaboration.

Type de document: f
Notice(s) connexe(s): 8670156

EDUQ 8670157

CONFÉRENCE DES MINISTRES DE L'ÉDUCATION
DES PAYS D'EXPRESSION FRANÇAISE

(CONFEMEN)

La formation initiale et continue des maîtres responsables de l'enseignement des sciences au primaire

Document d'orientation

Colloque
de la
CONFEMEN
tenu à Lévis, Québec
octobre 1983

Décembre 1983

EDUQ 8670157

LA FORMATION INITIALE ET CONTINUE DES MAITRES RESPONSABLES DE L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES AU PRIMAIRE

Document d'orientation

Colloque de la CONFEMEN
tenu à Lévis, Québec
octobre 1983

Dépôt légal: premier trimestre 1984
Bibliothèque nationale du Québec

ISBN 2-550-06547-6

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1984

TABLE DES MATIERES

	Page
AVANT-PROPOS	1
I. LA PROBLÉMATIQUE	4
A. La formation initiale	4
1. le recrutement des élèves-maîtres, ...	4
2. les contenus de formation, ...	5
3. l'encadrement mis en place, ...	5
4. l'infrastructure et l'équipement des instituts.	5
B. La formation continue	6
1. la participation, ...	6
2. le contenu de la formation continue, ...	6
3. l'encadrement mis en place.	7
II. LES FINALITÉS	7
III. LE CONTENU SPÉCIFIQUE DES PROGRAMMES DE FORMATION ...	9
1. Les attitudes, ...	9
2. Les habiletés, ...	10
3. Les connaissances.	11
IV. LES MOYENS A METTRE EN OEUVRE	13
A. La formation initiale	13
1. Les ressources humaines, ...	13
2. Les moyens matériels, ...	13
3. Les activités de formation.	14

B. La formation continue 15

1. Les ressources humaines, ... 15
2. Les moyens matériels, ... 15
3. Les activités de formation. 15

V. L'ÉVALUATION 15

POSTFACE 16

AVANT-PROPOS

Réunis à Haïti en décembre 82, l'assemblée des Ministres de l'éducation des pays d'expression française (CONFEMEN) a mis au programme des travaux intersessionnels de l'année 1982-83 le projet 82-A-03 portant sur la formation initiale et continue des maîtres pour l'enseignement des sciences au primaire, dont l'objectif était de

> "produire un programme-cadre pour la formation initiale et continue des maîtres chargés de l'enseignement des sciences au primaire, prenant en compte les orientations définies tant pour les contenus de formation que pour le matériel didactique".

Ce projet s'inscrit dans un ensemble de travaux sur l'enseignement des sciences entrepris par la CONFEMEN dont les premiers ont débuté à Québec même en 1979 et 1980. Les travaux déjà réalisés portent sur les thèmes suivants:

- L'enseignement des sciences et de la technologie et l'information scientifique et technique: Québec (1979);[1]

---

1. CONFEMEN, Colloque sur l'enseignement des sciences et de la technologie et sur l'information scientifique et technique, Québec. Ministère de l'Éducation, Québec, 1979. 125 pages.

   CONFEMEN, Actes du colloque sur le thème de l'enseignement des sciences et de la technologie et sur l'information scientifique et technique. Ministère de l'Éducation, Québec, 1979. 334 pages.

- La préparation d'un guide d'élaboration des programmes de sciences de l'enseignement primaire: Québec (1980) et Kigali (1981)[1];

- L'élaboration des contenus de formation scientifique à l'école primaire (connaissances de base, habiletés, attitudes) à partir d'objectifs clairement définis, en tenant compte des particularités et de la diversité des situations: Ouagadougou (1982), Cergy-Pontoise (1982), Arras (1983)[2].

- Le matériel didactique nécessaire à l'enseignement des sciences au primaire: Belgique (1983).

Pour donner suite à la résolution 82-A-03 et pour ajouter un nouveau volet aux travaux déjà réalisés, des experts de seize Etats membres de la CONFEMEN et un représentant du Secrétariat technique permanent se sont réunis en colloque à Lévis (Québec) du 15 au 22 octobre 1983. Durant cette semaine, les experts se sont donc mis à la tâche d'établir les fondements d'un programme pour la formation initiale et continue des maîtres chargés de l'enseignement des sciences au primaire.

---

1. Conférence des Ministres de l'éducation des pays d'expression française. Guide d'élaboration des programmes de sciences de l'enseignement primaire. Ministère de l'Éducation, Québec, 1981. 85 pages.

2. CONFEMEN, Les sciences à l'école primaire.

Afin de conserver une certaine cohérence, les participants au colloque, tout en se voyant octroyer la latitude nécessaire, furent invités à tenir compte des orientations et des acquis définis au cours des étapes précédentes.

A l'ouverture du colloque, deux conférenciers de l'Université du Québec, MM. André Caillé et Pierre-Léon Trempe, spécialistes de l'enseignement des sciences, avaient été invités à présenter leur conception et leurs expériences dans le but de faire entrer les délégués dans le vif du sujet, de fournir des pistes de réflexion, de suggérer des approches, en un mot, d'enclencher les travaux qui devaient par la suite se dérouler alternativement, en commission, pour dégager les éléments et, en plénière, pour confronter les points de vue, faire la synthèse et mettre en forme le document.

Dès le début des travaux, les participants se sont entendus sur les aspects majeurs que devait contenir le document d'orientation; ils ont d'abord insisté sur l'importance de bien établir la problématique du sujet à l'étude et de bien définir les finalités de la formation initiale et continue des maîtres chargés de l'enseignement des sciences au primaire; dans un second temps, ils ont convenu d'aborder successivement des éléments spécifiques de contenu à insérer dans un programme de formation, les moyens à mettre en oeuvre pour le réaliser et les modes d'évaluation qui lui seraient adaptés.

Le document qui vous est présenté ne constitue pas encore un programme-cadre de formation mais fournit les fondements et les orientations nécessaires à son élaboration.

Enfin le mode de travail adopté de même que la nécessité de tenir compte à la fois de la diversité des situations nationales et des expériences antérieures des délégués expliquent le format relativement schématique du document.

Au moment d'aborder le thème de ce colloque, il importe de souligner que le vocable "instituteur(trice)" est, selon les pays, attribué à des enseignants(tes) dont la formation varie sensiblement. Les répercussions de ces différences infléchissent directement la problématique, les finalités, les contenus et les moyens à mettre en oeuvre pour assurer une formation plus solide, plus adéquate, plus profonde et plus performante.

I. LA PROBLÉMATIQUE

A. de la formation initiale

Les problèmes recensés recouvrent quatre (4) grands domaines, à savoir:

1) le recrutement des élèves-maîtres,
2) les contenus de formation,
3) l'encadrement mis en place,
4) l'infrastructure et l'équipement des instituts.

1. Dans le domaine du recrutement, il convient de souligner:

- les différences significatives dans la formation préalable,
- la disparité des niveaux de la formation scientifique,
- le manque d'attrait pour la carrière dû au statut social actuel de l'enseignant,
- la faiblesse de la motivation résultant d'orientations négatives (l'entrée dans la carrière de l'enseignement au primaire est souvent un second choix).

2. Dans le domaine des contenus de formation, des problèmes apparaissent à des degrés divers selon les États:

- la diversité de durée de la formation,
- la disparité des contenus de formation,
- la formulation des programmes en termes notionnels plutôt qu'en termes d'objectifs,
- les démarches axées sur la conceptualisation trop précoce ou sur la généralisation trop hâtive,
- le déséquilibre entre le travail interdisciplinaire et le travail par discipline; ceci ayant un impact négatif principalement sur la conquête de l'environnement naturel, culturel et humain,
- le contenu scientifique indispensable à la pratique de l'enseignement des sciences, contenu jugé, selon le cas, juste acceptable, faible, voire insuffisant,
- la trop grande part de la formation théorique par rapport à la formation pratique et aux stages.

3. Dans le domaine de l'encadrement, il convient de mentionner deux problèmes majeurs:

- l'inadéquation entre la pédagogie pratiquée par les formateurs de formateurs et celle qu'ils conseillent,
- l'hiatus entre la pratique pédagogique vécue en cours de stage par l'élève-maître et le courant novateur préconisé par les établissements de formation.

4. Dans le domaine de l'infrastructure et de l'équipement des instituts, il convient de constater:

- l'inadaptation voire l'inexistence, dans certains pays, de matériel didactique[1],

1. CONFEMEN, Sciences à l'école primaire, Séminaires de Ouagadougou et d'Arras, p. 14.

- l'incompétence à utiliser certains matériels existants,
- la non-utilisation de matériaux simples et usuels pour construire du matériel d'expérimentation,
- l'absence de stratégies pédagogiques pour l'utilisation de moyens techniques nouveaux qui envahissent le marché.

B. de la formation continue

Les difficultés inventoriées recouvrent trois (3) grands domaines, à savoir:

1) la participation à la formation continue,
2) le contenu de la formation continue,
3) l'encadrement mis en place.

1. Dans le domaine de la participation, il convient de constater:

- l'inexistence, dans certains pays, d'un plan concerté de formation continue;
- quand ce plan existe, les crédits disponibles sont souvent insuffisants;
- la formule de participation (volontariat ou obligation) influence directement le degré de motivation et conditionne les retombées dans la pratique de la classe.

2. Dans le domaine du contenu, il convient de remarquer que:

- les difficultés de diffusion et de communication des idées pédagogiques réduisent, freinent ou annulent le profit attendu;

- l'insuffisance quant à la durée et à la fréquence des actions de formation continue, l'inopportunité du moment retenu pour les donner de même que la disparité des matières ont pour effet d'imprimer une lenteur préjudiciable au changement attendu;
- le manque d'informations sur l'évolution des sciences, sur les applications de celles-ci et sur les méthodes d'apprentissage qui leur sont propres, s'inscrit aussi dans la problématique relative au contenu de la formation;
- la généralisation hâtive de certaines innovations, dont l'urgence et la nécessité s'avèrent illusoires a posteriori, influence négativement les actions futures.

3. Dans le domaine de l'encadrement, il convient de relever:

- que, dans la plupart des pays, les formateurs de formateurs ne répondent pas toujours au profil souhaité;
- que dans la plupart des pays, les conditions de travail faites aux formateurs et aux formés sont peu favorables à la rentabilité du recyclage.

II. LES FINALITÉS

L'enseignant du primaire doit être un agent compétent, impliqué dans le processus de développement social, culturel, économique et technologique de son pays. Il doit donc, d'une part, posséder un bagage intellectuel suffisant lui permettant d'appréhender les problèmes de développement qui se posent. Le futur maître doit être conscient, d'autre part, du rôle éminent qui est le sien en sa double qualité de citoyen et d'éducateur. Il doit donc se sentir responsable, engagé dans le processus de développement qui ne peut être réalisé qu'avec le concours de tous les fils du pays.

En ce qui concerne la préservation et l'amélioration de l'environnement, il s'agit d'abord de munir l'enseignant de certaines notions écologiques, telles que l'équilibre de la nature et le danger de rompre cet équilibre. Il est ensuite nécessaire que ces connaissances soient doublées d'un amour acharné de la nature que le maître s'ingéniera à préserver, à développer et à améliorer. Cette attitude l'amènera à sensibiliser élèves et parents à la protection de l'environnement. Il jouera le rôle d'animateur, d'informateur et de formateur. Il deviendra, alors, un collaborateur précieux et efficace des autres secteurs chargés de la protection de l'environnement. Pour concrétiser son comportement, il réalisera quelques activités pratiques tantôt avec les élèves tantôt avec la population. Citons, entre autres choses, l'élevage de certains animaux, le reboisement de la cour de l'école ou de certains espaces libres du village, la culture de certaines plantes d'ornement ou pouvant entrer dans l'alimentation de la population.

Le développement intégral de toutes les potentialités de l'individu consisterait à développer chez le maître certaines qualités humaines fondamentales telles que la confiance en soi, la tolérance, le sens des responsabilités, l'ouverture d'esprit, le sens de la démocratie... Une maîtrise complète de ses connaissances permettra au maître de faire face à toutes les éventualités. Il doit donc être débrouillard, intelligent et astucieux. Il deviendra ainsi capable de réaliser le développement intégral de toutes les potentialités de l'individu. Il sensibilisera les enfants et les guidera de manière à faire d'eux les artisans de leur propre formation, les incitant à participer à toutes les activités relatives à la vie de la communauté.

Aussi les institutions chargées de la formation des enseignants en sciences auront-elles pour mission de faire acquérir les connaissances de base en sciences, la formation

didactique permettant de réaliser les finalités de l'enseignement scientifique au niveau primaire, finalités déjà formulées dans le document élaboré au cours des Séminaires de Ouagadougou et d'Arras[1]:

- le développement culturel, économique, technologique et social de la communauté;
- la préservation et l'amélioration de l'environnement;
- le développement intégral de toutes les potentialités de l'individu.

III. LE CONTENU SPÉCIFIQUE DES PROGRAMMES DE FORMATION

La formation des maîtres pour l'enseignement des sciences au primaire implique que l'on se préoccupe de trois dimensions importantes de la pratique professionnelle, à savoir les attitudes, les habiletés et les connaissances.

En outre, par l'exploration et la conquête de l'environnement, et par l'initiation à la pratique de la classe, le futur maître doit à la fois être capable

- de pratiquer la démarche scientifique,
- de construire progressivement et d'ajuster continuellement ses connaissances scientifiques,
- de conduire une activité d'éveil scientifique.

1. Les attitudes

A travers la mise à jour des connaissances, les contenus de formation veilleront à faire acquérir au futur maître des attitudes favorisant la maîtrise de la méthode scientifique, l'épanouissement personnel et le développement de la société.

---

1. Ouv. cité, p. 6.

Il s'agit de développer en lui la curiosité, l'esprit critique, l'initiative, la créativité, la confiance en soi, la rigueur dans le raisonnement, la persévérance, la coopération...

Il s'agit aussi de transmettre ces mêmes attitudes à ses élèves par son comportement vis-à-vis d'eux. Pour les inciter à la curiosité par exemple, il doit non seulement posséder des connaissances précises lui permettant de diriger les observations, mais il doit aussi laisser les enfants s'exprimer librement, proposer des sujets en rapport avec leurs intérêts, faire des recherches et se documenter sur les thèmes qui seront discutés en classe. Il doit encourager ses élèves au questionnement dans la mesure où il est à même de satisfaire leur curiosité, soit en puisant dans sa banque de documentation, soit en faisant appel à des personnes compétentes. Il doit être à l'écoute de ses élèves pour mener à bien la découverte et l'amélioration de l'environnement tout en ayant le souci de l'équilibre de ce dernier. Il doit veiller à utiliser tous les moyens technologiques disponibles.

2. Les habiletés

2.1 Les contenus de formation viseront à munir l'élève-maître d'exemples vécus qu'il sera amené à dépasser ou à adapter à chaque situation nouvelle:

- par la mise en relation du monde réel avec les objectifs de l'enseignement des sciences,
- par l'observation,
- par les opérations de classification, de "sériation", d'ordonnancement,

- par l'expérimentation (formulation d'hypothèses, vérification, interprétation des données, généralisation) qui va nécessiter la fabrication d'appareils d'expérimentation,
- par l'utilisation de certains langages spécifiques (schémas, dessins, graphiques...),
- par l'exploitation de la documentation disponible,
- par l'expression et la communication des résultats.

2.2 Les contenus de formation assureront une certaine compétence:

- dans la pratique de techniques de culture, d'élevage (y compris la pisciculture),
- dans la pratique de techniques artisanales (menuiserie, forge, maroquinerie, vannerie, poterie, etc...),
- dans la mise en oeuvre de principes élémentaires d'hygiène,
- dans la fabrication, l'utilisation, l'entretien d'objets usuels et de matériels didactiques simples.

Et un mot, l'enseignant du primaire doit avoir une approche pragmatique de l'enseignement des sciences.

3. Les connaissances

3.1 Dans le domaine des connaissances, il convient de faire acquérir par le futur maître la maîtrise du contenu du programme des sciences au niveau primaire, mais à un niveau plus élevé afin qu'il domine son enseignement tout en l'adaptant au niveau de sa classe et au contexte socio-culturel du milieu.

C'est pourquoi des notions précises, relatives aux composantes de l'environnement, lui sont nécessaires;

"- le monde animal: mode de vie, relations avec l'homme, classification,
- le monde végétal: biologie, relations avec l'homme (plantes vivrières, plantes industrielles, plantes médicinales...),
- l'homme: originalité parmi les êtres vivants, morphologie, anatomie, physiologie,
- les éléments et les phénomènes naturels:
  . influence de quelques phénomènes naturels sur la vie de l'homme et la nature (la pluie, le vent, les saisons...),
  . l'eau, l'air dans leurs relations avec l'environnement,
  . le sol: composition, protection, amélioration,
  . matières premières, sources d'énergie: leur exploitation,
- les objets fabriqués: les outils, les instruments de mesure dans leur fonctionnement et leur utilisation"[1].

3.2 Il convient, en outre, d'initier l'élève-maître aux méthodes propres à favoriser les situations d'apprentissage en sciences dans lesquelles l'enfant est amené à construire lui-même ses connaissances.

Il est également important que les futurs maîtres soient conscients que les sciences ne fournissent pas des certitudes absolues mais constituent un processus de connaissance.

---

1. Ouv. cité, pp. 10-11.

IV. LES MOYENS A METTRE EN OEUVRE

Les moyens à mettre en oeuvre pour assurer la réalisation des finalités et le respect des contenus des formations initiale et continue ont été regroupés sous trois thèmes

- les ressources humaines,
- les moyens matériels,
- les activités de formation.

A. La formation initiale

1. En ce qui concerne les ressources humaines, il y a lieu:

- d'élever le niveau de recrutement à la fin du cycle préuniversitaire;
- d'exiger une durée minimale de formation de deux ans;
- d'améliorer et d'uniformiser le niveau de formation scientifique qui précède le recrutement;
- de revaloriser la fonction enseignante sous l'aspect matériel et sous l'aspect moral, créant ainsi les conditions de motivation pour la carrière enseignante en vue de pouvoir recruter les futurs enseignants parmi les meilleurs candidats.

2. En ce qui concerne les moyens matériels, il s'agit:

- de créer et/ou de fabriquer du matériel didactique adapté;
- de construire des locaux bien équipés en nombre suffisant.

3. En ce qui concerne les activités de formation,

3.1 préalablement, il convient:

- de formuler les programmes en termes d'objectifs opérationnels tout en les adaptant aux besoins de chaque pays;
- de définir la stratégie de l'enseignement interdisciplinaire;
- d'harmoniser, dans un souci d'efficacité, la pédagogie de tous les intervenants;
- de fixer un contenu scientifique substantiel;
- d'élaborer des stratégies adaptées aux technologies nouvelles;
- d'accorder à la formation pratique un tiers (1/3) du temps imparti.

3.2 Conséquemment, le formateur et le formé devront donc:

- être initiés à la formulation d'objectifs opérationnels;
- organiser l'enseignement interdisciplinaire dans le cadre d'excursions, d'enquêtes...;
- créer, fabriquer, utiliser le matériel didactique confectionné à partir des ressources locales;
- être initiés à l'utilisation du matériel didactique;
- favoriser le travail de groupe;
- acquérir et développer l'esprit de recherche;
- analyser les divers aspects du programme des sciences au primaire;
- s'initier aux manipulations nécessaires à l'atteinte des objectifs de ce programme.

B. La formation continue

1. En ce qui concerne les ressources humaines, il importe:

- de motiver positivement les participants;
- de choisir judicieusement les formateurs de formateurs.

2. En ce qui concerne les moyens matériels, il y a lieu:

- de mettre à la disposition des programmes de formation continue les crédits nécessaires pour défrayer le séjour, le transport, les gratifications...;
- d'assurer, au moment propice, la diffusion des idées pédagogiques au moyen des media de communication (radio, télévision, presse écrite, cours par correspondance) et lors de journées pédagogiques, de conférences, d'ateliers, etc.

3. En ce qui concerne les activités de formation, il s'agit:

- d'élaborer un plan concerté au niveau des responsables en tenant compte des structures et des matières;
- d'organiser et de multiplier les activités de formation aux moments propices;
- de contribuer à l'élaboration des matériels pédagogiques.

V. L'EVALUATION

Les membres du colloque tiennent à souligner que, faute de temps, ils n'ont pas abordé le thème de l'évaluation de la formation des maîtres responsables de l'enseignement des sciences au primaire. Cependant, ils sont convaincus que cet aspect de la formation est fondamental et qu'il est essentiel qu'il soit abordé lors d'un colloque subséquent.

Postface

Qu'il me soit permis d'user de ma prérogative de président du colloque pour faire quelques commentaires en guise de conclusion à ce document.

Il m'apparaît essentiel de souligner jusqu'à quel point le présent document est le fruit des efforts de tous les participants. En effet, même si le vécu de l'école varie d'un pays à l'autre, les orientations, soumises lors du colloque et consignées dans ce document, sont largement compatibles avec les situations rencontrées dans la plupart des Etats d'origine des participants.

Les contraintes d'un horaire pourtant chargé n'ont pas permis d'accomplir toute la tâche relativement lourde que les experts-délégués s'étaient taillée au début du colloque. C'est ainsi que, seule, l'une des deux commissions a pu aborder le thème de l'évaluation de la formation des maîtres. Les participants ont néanmoins tenu à souligner l'importance capitale d'une telle évaluation en exprimant le souhait le plus vif que l'étude en soit reprise lors d'une rencontre ultérieure.

Nous pouvons affirmer que l'objectif de ce colloque, qui était de produire un document d'orientation, a été largement atteint même si le thème de l'évaluation n'a été qu'effleuré.

Les participants ont été unanimes à formuler le souhait que les travaux de ce colloque soient poursuivis. Ils ont donc recommandé que des mesures soient prises afin que, d'une part, l'évaluation de la formation des maîtres responsables de l'enseignement des sciences au primaire soit étudiée et que, d'autre part, un programme-type de formation de ces maîtres soit élaboré à partir du présent document d'orientation.

Marc L. Pelletier

Motion de remerciement des délégués

Les experts nationaux de la CONFEMEN, réunis à Lévis et à Granby au Québec, du 15 au 22 octobre 1983, pour élaborer un document d'orientation sur la formation initiale et continue des maîtres responsables de l'enseignement des sciences au primaire remercient vivement les ministères de l'Education et des Affaires intergouvernemtnales pour les excellentes conditions d'accueil, de séjour et de travail dont ils ont bénéficié.

Ils expriment leur reconnaissance aux responsables de l'organisation pour leur dévouement et leur sollicitude pendant toute la durée du colloque.

Ils les prient de transmettre leur profonde gratitude aux différentes institutions, associations et personnalités qui ont contribué par leur apport à enrichir leurs travaux.

Fait à Granby,
le 22 octobre 1983

LISTE DES DÉLÉGUÉS

NOM	ADRESSE
BARRY, Mamadou Oury Professeur	Institut pédagogique national Konakry GUINÉE
BERTHELOT, André Professeur	Ecole normale d'institutrices B.P. 927 62022 Arras Cedex FRANCE
DIALLO, Bibata Inspectrice de l'enseignement du premier degré	Ecole normale Tillaberi NIGER
FAGUY, Jacques Chargé de synthèse	Faculté des sciences de l'Éducation Université Laval Ste-Foy Qc, CANADA G1K 7P4
FOLLIGAN, Messan Inspecteur de l'éducation nationale	30, rue Des Lauriers-Roses Cité de l'Avenir Tokoin Lomé, TOGO
HASSAN, Jamihou Inspecteur de l'enseignement primaire	Direction de l'Inspection et de la Méthodologie Ministère des Enseignements maternel et de base B.P. 10 Porto-Novo RÉPUBLIQUE POPULAIRE DU BÉNIN
LEDUC, René Représentant du Secrétariat technique permanent	Secrétariat technique permanent B.P.3220-3314 Dakar, SENEGAL
MABONZO, Nzau Directeur de la Propédeutique, Rapporteur du colloque	Université de Kinshasa B.P. 242 Kinshasa XI ZAÏRE

MALELA, Auguste
Inspecteur de l'enseignement fondamental du premier degré

Institut national de recherche et d'action pédagogiques
B.P. 2128
Brazzaville
RÉPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MENGUÉ, Jacques
Conseiller pédagogique

Institut pédagogique national
Service d'activités scientifiques d'éveil
B.P. 813
Libreville, GABON

MOUKHTAR Bachar MOUKHTAR
Directeur général du Ministère de l'Education nationale

Ministère de l'Education nationale
B.P. 514
N'Djamena, TCHAD

PELLETIER, Marc-L.
Professeur,
Président du colloque

Faculté des sciences de l'éducation
Université Laval
Ste-Foy, Qc
CANADA
G1K 7P4

PIERRE, Renaud
Inspecteur de l'enseignement primaire,
Vice-président du colloque

Ruelle Carmelot
8, Bois-Verna
Port-au-Prince, HAÏTI

POTTIER, José
Inspecteur à l'enseignement primaire

8 bis Thier Des Chèvres
B 4802 Heusy
BELGIQUE

RWANKINEZA, André

Ministère de l'Education nationale
c/o Bureau d'éducation rurale
B.P. 2660
Bujumbura
REPUBLIQUE DU BURUNDI

TALL, Arona
Directeur de l'Ecole Normale

Ecole normale régionale
William-Ponti
Kolda, SENEGAL

TAZOU, Thomas
Inspecteur de l'enseignement primaire

I.N.E.F.
B.P. 921
Bangui
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

TOURÉ, Ousmane Sidi
Directeur de l'Institut pédagogique national et de l'enseignement normal

Ministère de l'Education
B.P. 1583
Bamako, MALI

LISTE DES PERSONNES QUI ONT COLLABORÉ A LA RÉALISATION DU COLLOQUE

M. Jean-Marc Léger,	sous-ministre adjoint aux relations internationales et à la coopération, Ministère de l'Education
M. Jean-Marie Beauchemin,	conseiller spécial auprès du sous-ministre, Ministère de l'Education
M. Roger Haeberlé,	directeur du Bureau des relations extérieures et de la coopération en éducation, Ministère de l'Education
M. André Caillé,	conférencier, Université du Québec à Chicoutimi
M. Pierre-Léon Trempe,	conférencier, Université du Québec à Trois-Rivières
M. Jacques Côté,	directeur de la Direction des affaires francophones, Ministère des Affaires intergouvernementales
M. Pierre Lamoureux,	Direction des affaires francophones, Ministère des Affaires intergouvernementales
M. Gérard Létourneau, M. Robert Ayotte,	coordonnateurs de l'organisation du colloque, Direction de la recherche Ministère de l'Education
M. Claude Bernard,	responsable des relations publiques, Direction des communications Ministère de l'Education
Mme Françoise Gauthier, Mme Louise Bourdon,	responsables de l'accueil, Ministère des Affaires intergouvernementales

8584-990 28-1667